



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2010-2020

MISSION : Contribuer à maintenir l'harmonie entre les besoins de la collectivité et la protection de l'environnement dans un esprit de gestion responsable et respectueuse de la capacité financière de ses citoyens.

VISION : La qualité de vie, la conservation du patrimoine naturel et bâti et l'implication... tout simplement!

VALEURS : Qualité des services

Engagement individuel

Respect des autres et de l'environnement

Collaboration

ENJEU 1 - Appuyer le citoyen dans son développement personnel et social dans le contexte particulier du Canton de Shefford

- ORIENTATION 1.1 - Développer et entretenir un sentiment d'appartenance au milieu

-- AXE D'INTERVENTION 1.1.1 - *Suivre un processus d'accueil des nouveaux résidents de Shefford*

-- AXE D'INTERVENTION 1.1.2 - *Proposer et / ou soutenir des initiatives à connotation de renforcement d'appartenance*

-- AXE D'INTERVENTION 1.1.3 - *Mettre de l'avant des mesures de rétention, notamment pour les citoyens en baisse d'autonomie*

-- AXE D'INTERVENTION 1.1.4 - *Développer et entretenir une fierté Sheffordoise*

- ORIENTATION 1.2 - Collaborer à l'obtention d'une offre de services en santé et en éducation répondant aux besoins des Sheffordois

-- AXE D'INTERVENTION 1.2.1 - *Appliquer une politique appropriée aux strates de la population, lorsque présente*

- - *AXE D'INTERVENTION 1.2.2 - Adapter à nos besoins l'offre en éducation et en santé pour la population de Shefford*
- ORIENTATION 1.3 - Rendre disponible et accessible un panier de services en loisirs et activités communautaires
- - *AXE D'INTERVENTION 1.3.1 - Faire vivre une politique « Loisirs » adaptée aux besoins actuels et futurs de la population*
- - *AXE D'INTERVENTION 1.3.2 - Maintenir, renforcer si possible, la synergie avec les municipalités voisines*
- - *AXE D'INTERVENTION 1.3.3 - Soutenir une approche pour les parcs en lien avec les besoins réels de la population*
- - *AXE D'INTERVENTION 1.3.4 - Promouvoir, en la soutenant, l'implication citoyenne dans l'organisation d'activités communautaires et loisirs*

ENJEU 2 - Assurer un développement et une gestion du territoire axés sur une empreinte humaine discrète

- ORIENTATION 2.1 - Préconiser et maintenir des mesures ayant la préservation du cadre naturel comme préoccupation
- - *AXE D'INTERVENTION 2.1.1 - Se préoccuper du cadre naturel et paysager lors de l'acceptation des nouveaux lotissements*
- ORIENTATION 2.2- Orienter un développement ciblé sur un optimum ultime de 10 000 habitants plutôt que d'y assister
- - *AXE D'INTERVENTION 2.2.1 - Répondre à un plan de développement cohérent et arrimé au schéma d'aménagement*
- - *AXE D'INTERVENTION 2.2.2 - Faire preuve de pro-activité dans l'évaluation de nouvelles situations*
- ORIENTATION 2.3 - Assurer Shefford d'un réseau routier et d'infrastructures adapté à notre réalité de faible densité d'occupation
- - *AXE D'INTERVENTION 2.3.1 - Mettre en application le cadre de gestion du réseau routier*

- - *AXE D'INTERVENTION 2.3.2 - Maintenir un niveau de qualité du réseau de Shefford supérieur à celui des municipalités voisines*
- ORIENTATION 2.4 - Maintenir une préoccupation de conservation et d'amélioration envers le patrimoine paysager et bâti
- - *AXE D'INTERVENTION 2.4.1 - Intervenir ou soutenir des mesures de protection du patrimoine paysager*
- - *AXE D'INTERVENTION 2.4.2 - Intervenir ou soutenir des mesures de protection du patrimoine bâti*

ENJEU 3 - Promouvoir et intégrer, tant collectivement qu'individuellement, des principes de développement durable

- ORIENTATION 3.1 - Adapter les façons de faire de l'administration municipale au développement durable
- - *AXE D'INTERVENTION 3.1.1 - Confronter toute activité ou tout projet aux préceptes du développement durable*
- ORIENTATION 3.2 - Promouvoir au sein de la population une préoccupation environnementale avant de l'imposer
- - *AXE D'INTERVENTION 3.2.1 - Faire la promotion des meilleurs pratiques individuelles*
- ORIENTATION 3.3 - Rendre concret notre slogan « l'humain en harmonie avec la nature »
- - *AXE D'INTERVENTION 3.3.1 - Apporter toute l'attention aux éléments fondamentaux, dont le couvert forestier et l'eau*
- - *AXE D'INTERVENTION 3.3.2 - Contrôler les générateurs de nuisances*
- ORIENTATION 3.4 - Soutenir les OBNL ayant une mission compatible avec les orientations de la Municipalité
- - *AXE D'INTERVENTION 3.4.1 - Contribuer aux initiatives visant la préservation de nos écosystèmes*

- ENJEU 4 - Intégrer une préoccupation économique dans la prise de décisions en matière de développement et de fiscalité municipale**
- ORIENTATION 4.1 - Permettre une activité économique locale compatible avec notre approche d'aménagement du territoire
 - AXE D'INTERVENTION 4.1.1 - *Mettre de l'avant l'absence d'impact sur l'environnement et la collectivité comme critère d'acceptabilité*
 - ORIENTATION 4.2 - Soutenir, lorsque requis et possible, l'activité touristique, commerciale et industrielle locale
 - AXE D'INTERVENTION 4.2.1 - *Mobiliser les agents économiques autour d'entreprises gagnantes*
 - AXE D'INTERVENTION 4.2.2 - *Évaluer le soutien possible à l'émergence de services de proximité*
 - ORIENTATION 4.3 - Être à l'écoute du secteur agricole et forestier de la municipalité
 - AXE D'INTERVENTION 4.3.1 - *Encourager le maintien des activités agricoles locales*
 - AXE D'INTERVENTION 4.3.2 - *Préconiser des méthodes d'exploitation sylvicole respectueuses de l'environnement*
- ENJEU 5 - Proposer à la population une administration souple, efficace, efficiente, respectueuse de ses besoins et de ses capacités**
- ORIENTATION 5.1 - Agir en organisme public à l'écoute de ses commettants
 - AXE D'INTERVENTION 5.1.1 - *Entretenir une approche « client » envers le citoyen*
 - AXE D'INTERVENTION 5.2.1 - *Suivre une politique de communication dynamique et en phase avec la technologie*
 - ORIENTATION 5.2 - Agir en organisme public respectueux de la capacité financière de ses membres
 - AXE D'INTERVENTION 5.2.1 - *Respecter la capacité de payer du contribuable en relation avec les services demandés*

- - *AXE D'INTERVENTION 5.2.2 - Assurer les citoyens des meilleurs services municipaux et au meilleur rapport qualité/coût*
- - *AXE D'INTERVENTION 5.2.3 - S'assurer de services adéquats des fournisseurs externes*